

CR SNPTES du CS du 14/10/25

Ordre du jour :

- 1) Informations de la Présidente et du Vice-Président du Conseil Scientifique
- 2) Echanges sur l'HDR à l'UL (en présence de M. Pierre Mutzenhardt et de M. Jean-Yves Jouzeau)
- 3) Avis sur la reconduction de l'unité CITHEFOR au 1^{er} janvier 2026 (intervention de Mme Caroline Gaucher)
- 4) Avis sur la nomination du directeur de l'UMR LPCT au 1^{er} janvier 2026
- 5) Avis sur les dossiers de l'appel à projets UL_IRP 2025 (2^e phase) et réflexion sur l'appel UL_IRP 2026
- 6) Avis sur la suppression de l'UMR LCPM au 31 décembre 2025
- 7) Avis sur l'intégration de l'UMR LCPM au sein du LRGP au 1^{er} janvier 2026
- 8) Avis sur l'avenant n°3 de l'accord de partenariat IRT M2P – UL (intervention de M. Jamal Bougdira)
- 9) Avis sur le lancement du projet IMPACT ABR (intervention de M. Benoît Grasser)
- 10) Echanges sur les modalités du suivi des unités de recherche concernées par un point d'étape à mi-parcours du contrat quinquennal
- 11) Information sur les conventions internationales
- 12) Questions diverses

1) Informations de la Présidente et du Vice-Président du Conseil Scientifique

Informations de la Présidente

De grandes incertitudes existent quant au projet de la loi de finances.

Les CPJ sont toujours à l'arrêt

Aucun nouveau contrat doctoral n'est prévu

Le CAS Pension a coûté 8 millions d'euros en 2025 qui ont été pris en charge

De nouvelles augmentations sont attendues pour 2026 et 2027, dont seule la moitié serait financée en 2026, ce qui accentue l'écart entre fonctionnaires et contractuels.

Affiliation MGEN : elle est obligatoire à partir de mai 2026. 50 % seront pris en charge ce qui représente 3.5 millions. Il restera 1.5 millions à la charge de l'UL auxquels s'ajoute le GVT non compensé

SAPS : des inquiétudes persistent concernant la suite du label ; France Université n'envisage pas un retrait, mais une réduction du nombre d'appels à projets.

Une audition MESR a eu lieu concernant le suivi de l'I site Lorrain

Les dossiers Orion et Sirius ont été déposés à mi-parcours, les auditions auront lieu à mi-décembre

La Nuit de la science a eu lieu à la MJC Nomade et a attiré beaucoup de monde.

Informations du Vice-Président

Retour sur le CORIS durant lequel ont été abordées la SAPS et la convention 2024-2028 du site lorrain. Des échanges ont également eu lieu sur l'AAP région et sur les processus d'évaluation par l'HCERES. Enfin, un baromètre de l'innovation Unys a été présenté et validé.

[Appel à projets du fonds RVT](#) (recherche, valorisation et territoire) de la fondation ID+Lorraine

APP de l'Incubateur lorrain : lancement en octobre, dépôt le 28/11 et arbitrage le 12/12.

AAP ANR : la Dead line est aujourd'hui pour le 4 pages. La semaine dernière a eu lieu une présentation en visio sur les attentes de l'ANR.

Le colloque FUTURES 2025 de l'IHU Infiny aura lieu demain 15 octobre

La journée de lancement LUE a lieu le 17 octobre

2) Echanges sur l'HDR à l'UL (en présence de M. Pierre Mutzenhardt et de M. Jean-Yves Jouzeau)

Lettre de mission de la Présidente d'avril 2025 pour une analyse et une évaluation de la procédure et faire des recommandations.

Le dossier est compliqué à monter.

Recommandations sur la procédure :

- Simplification du dossier : notice titres et travaux, document synthétique du candidat qui montre pourquoi il peut prétendre à l'HDR, proposition de composition de jury, nom d'un garant scientifique
- Simplification l'évaluation de la phase d'autorisation à l'inscription : avis du DU, avis du directeur ou de la directrice de l'ED, avis du parrain scientifique.
- Assurer un retour qualitatif au candidat
- Positionnement de la commission HDR si délégation du CS
- Maintenir la procédure d'autorisation de soutenance
- Inciter les HU à anticiper leur HDR
- Formations à l'encadrement des doctorants en amont

Recommandations sur les critères :

- Unifier certains critères génériques
- Harmoniser certains critères disciplinaires (Recours à l'ACT, Critères communs du rayonnement scientifique)
- Expliciter les critères objectifs avec des faits démontrables (Production scientifique de qualité ? Dynamique de production scientifique ?)
- HDR n'est pas qualification pour PR
- Repenser les quotités d'encadrements en fonction de la discipline et du nombre de PU

3) Avis sur la reconduction de l'unité CITHEFOR au 1er janvier 2026 (intervention de Mme Caroline Gaucher)

Pôle BMS

2023 12EC dont 3 PU 6 HDR et 4 BIATSS 1 post-Doc 2 ATER 6 Doctorants

2025 14 EC dont 5 PU plus d'ATER et 2 doctorants

La thématique a été recentrée sur le médicament comme demandé par le CS

Deux grands axes : Médicaments innovants et médicaments de thérapie innovante

Budget : 40 000 euros dotation + 340 000 projets

17 publications

Recommandation d'intégrer une UMR Actuellement Rapprochements avec DCAC (INSERM-UL)

Vote 1 abstention

4) Avis sur la nomination du directeur de l'UMR LPCT au 1er janvier 2026 (François Dehez)

Directeur adjoint de l'ancien directeur
Assisté d'une directrice adjointe
3 axes de recherche et 1 axe transversal
2 sites FST et Metz Institut de Physique
41 permanents 30 thèses et post doc 30% de CNRS
Réunions de direction toutes les semaines et conseil de labo mensuel AG 3-4 par an
10 projets ANR 2 ERC
Production scientifique soutenue plus de 500 articles dans journaux très bien classés
80 conférences et 50 séminaires
Pas de révolution Politique de recrutement prospective
Vote 4 contre

5) Avis sur les dossiers de l'appel à projets UL_IRP 2025 (2e phase) et réflexion sur l'appel UL_IRP 2026

International Research Partnership donne un cadre aux partenariats scientifiques entre des laboratoires UL et des laboratoires étrangers. Le CS peut leur attribuer jusqu'à 6k€ pendant 4 ans pour des dépenses de fonctionnement et de mission. Ils bénéficient aussi d'un contrat doctoral fléché, d'un support de chercheur invité et d'une dotation de 10k€ au lancement.

Il doit y avoir 3 nouveaux IRP au 1/01/2026

Un document court a été rendu le 1^{er} avril, une pré-sélection a été faite en mai et un dossier long a été soumis en juillet.

5 dossiers ont reçu des avis favorables mais deux ont des éléments négatifs dans le rapport Le CPCS propose de ne pas les retenir

Vote Unanimité

Toutefois les finances sont incertaines (actuellement Thèse, Chercheur invité + somme au début de l'IRP)
Certaines vont continuer donc que fait-on ? Le VP propose la suspension de l'AAP UL IRP pour 2026.

Vote 3 contre 7 abstentions

6) Avis sur la suppression de l'UMR LCPM au 31 décembre 2025

Vote Unanimité

7) Avis sur l'intégration de l'UMR LCPM au sein du LRGP au 1er janvier 2026

Vote Unanimité

8) Avis sur l'avenant n°3 de l'accord de partenariat IRT M2P – UL (intervention de M. Jamal Bougdira) Institut de recherche Technologique Matériaux, Métallurgie, Procédés

Il concerne la mise en œuvre de projets spécifiques.

Le partenaire s'engage à verser 30 000 euros annuels pour l'UL et à un reversement de 30 % de la masse salariale versée à l'IRT M2P dans le cadre de mises à disposition d'agents.

Il s'agit du 3^{ème} avenant qui ira jusqu'en juillet 2028.

Vote Unanimité

9) Avis sur le lancement du projet IMPACT ABR (intervention de M. Benoît Grasser)

Pour rappel, 5 PI ont été créés ainsi que 4 IMPACT et 1 CRET.

Il s'agit du projet « AntiBioRésistance » qui implique 14 laboratoires de 4 Pôles scientifiques. Il s'inscrit dans les défis I-SITE Santé globale au 21^{ème} siècle et Transition écologique.

Il a pour but de mettre en œuvre une approche One Health des phénomènes d'antibiorésistance et de favoriser les changements de méthodologies. Il s'appuie sur 4 WP.

Il permettra de créer des passerelles entre les différents cours sur l'antibiorésistance déjà existants, de construire un club de science Orion et un parcours international de Master en médiation scientifique dans EURECA-PRO et de mettre en place de cours transversaux pour des doctorants d'ED différentes.

Il avait déjà été soumis et a été retravaillé avant nouvelle soumission. Il est évalué de A à C pour les dernières évaluations.

Vote 3 abstentions

10) Echanges sur les modalités du suivi des unités de recherche concernées par un point d'étape à mi-parcours du contrat quinquennal point reporté

11) Information sur les conventions internationales

Le MESRI peut demander des modifications sur les conventions et donc, elles leur sont envoyées avant le passage au CS.

12) Questions diverses